

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
Séance du 10 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le dix juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marc MORETTI, Maire.

Présents : Monsieur Jean-Marc MORETTI, Maire, Mesdames Cécile MEUBLAT, France BEAUPRE, BEULAY Michelle, MAGOT Julie, Martine TOURNOIS et Messieurs Bastien DESCLOUX, François-Michel GEST, Michel POTIEZ, Etienne SOLLIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Cyril GÉNOT a donné procuration à Bastien DESCLOUX
Emilie MAUPETIT a donné procuration à France BEAUPRÉ
Laurent CHANDIVERT a donné procuration à Etienne SOLLIER

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 13
- Présents : 10
- Qui prennent part aux votes : 13

Date de la convocation : 04/06/2024

Date d'affichage : 04/06/2024

A été nommé secrétaire de séance : Etienne SOLLIER

2024-18 – Approbation du procès-verbal de la séance du 24 avril 2024

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'ils ont été destinataires du procès-verbal de la dernière séance de conseil et demande s'il y a des remarques à formuler.

A l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 avril 2024 est approuvé.

2023-19 – Décision modificative n°1

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une partie des travaux de sécurisation de la RD 50 sont des frais d'étude.

Afin de permettre le règlement des échéances à venir (9 600 € au compte 203), il convient de procéder à des virements de crédits :

FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 – charges à caractère général

615221 – entretien et réparations sur bâtiments publics - 9 600 €

Chapitre 023 – virement à la section d'investissement 9 600 €

INVESTISSEMENT

Chapitre 021 – virement de la section de fonctionnement 9 600 €

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles

203 – Frais d'études 9 600 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la proposition de décision modificative n°1.

AFFAIRES DIVERSES

Julie MAGOT informe qu'un taxi a traversé les champs dans son hameau et a abîmé des poteaux.

Bastien DESCLOUX demande s'il est possible de faire paraître dans la Nouvelle République les postes à pourvoir dans la commune pour une meilleure visibilité.

Monsieur le Maire répond que ces annonces ont un coût qui n'apporte pas forcément plus de candidatures.

Michel POTIEZ indique qu'il est allé avec Etienne SOLLIER au Club Cynophile. Celui-ci rencontre un gros problème de présence de chenilles processionnaires au niveau des sapins. Une trentaine de sapins seraient à abattre. Un devis va être demandé.

Michel POTIEZ ajoute que les flyers pour le repas partagé du 12 juillet vont être distribués cette semaine.

La séance est levée à 21h20

Le Maire,
Jean-Marc MORETTI

A purple ink signature of Jean-Marc Moretti, written over a circular official stamp of the Municipality of Illiers-Combray (Loiret-Cher). The stamp features a central emblem and the text 'MAIRIE DE ILLIERS COMBRAY' and '(Loiret-Cher)'.

Le secrétaire de séance
Etienne SOLLIER

A purple ink signature of Etienne Sollier, consisting of a stylized, cursive 'S' followed by a horizontal line.